



West African Alliance
on Carbon Markets and
Climate Finance



United Nations
Framework Convention on
Climate Change



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Needs-Based Climate Finance Strategy



ATELIER TECHNIQUE VIRTUEL SUR LE FINANCEMENT
BASE SUR LES BESOINS POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
26 - 27 Octobre 2020

AKOSSI Oreste Santoni
S-D Finance Climatique
AND Fonds Adaptation

PLAN DE LA PRESENTATION



1- OPPORTUNITES

Les opportunités résident en plusieurs outils permettant à la Côte d'Ivoire de mobiliser les financements climatiques pour faire face aux effets néfastes du changement climatique, On peut citer entre autres:

- ❑ Le Plan National de Développement (2016-2020);
- ❑ La Stratégie du Programme National Changement Climatique (2015-2020) ;
- ❑ La Stratégie Nationale pour l'Agriculture Intelligente face au Climat (SNAIC), 2019 ;
- ❑ La Stratégie Nationale Financement Climatique, 2020 ;
- ❑ La Stratégie Nationale Genre et Changement Climatique, 2019 ;
- ❑ Les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), 2015 en cours de révision ;
- ❑ L'arrêté interministériel portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la Plateforme interministériel sur la finance climatique, 2019 ;

1- OPPORTUNITES (suite)

- ❑ Le Programme National d'Investissement Agricole II (2018 – 2025) ;
- ❑ Le Plan d'Actions National sur les Énergies Renouvelables ;
- ❑ La Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF) ;
- ❑ La Stratégie Nationale REDD+, 2017 ;
- ❑ Le Programme d'Investissement Forestier (PIF), 2018 ;
- ❑ Le Programme Pays du GCF, 2020 ;
- ❑ Le Plan de Partenariat du NDC Partnership, 2020 ;
- ❑ La Troisième Communication Nationale (TCN), 2017;
- ❑ Le Premier Rapport Biennal Actualisé (BUR1), 2018 ;
- ❑ L'Évaluation des Besoins en Technologie (EBT), 2013 (en cours d'actualisation);
- ❑ La Stratégie Nationale de l'Économie Circulaire

2- BESOINS

- Finaliser la mise place une Commission Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (CNLCC).
- Finaliser la révision de la Loi cadre portant code de l'environnement.
- Poursuivre et achever l'élaboration de la loi relative aux changements climatiques.
- Elaborer les textes relatifs à la mise en œuvre du marché carbone.
- Opérationnaliser les textes relatifs au comité interministériel de la finance climatique.
- Créer une Agence Nationale sur les Changements Climatiques adossée à un Fonds National Climat.
- Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs des changements climatiques (séminaire et ateliers, voyages, équipements, sensibilisation....) à la mobilisation de la finance climatique.
- Mettre en place un outil de suivi des instruments internationaux sur les changements climatiques.

3- PRIORITÉS

Les priorités de la Côte d'Ivoire pour accroître l'accès et la mobilisation de la finance climatique se résument en cinq (05) grands piliers que sont :

- a. La Gouvernance et la stratégie ;
- b. La mise en œuvre des CDN, Finance, Investissement et Incitation du Secteur Privé ;
- c. La communication sur les actions de changement climatique ;
- d. Le genre, le renforcement de capacité et le transfert technologiques;
- e. Le suivi-évaluation et le MRV.

4- EXPÉRIENCES

- ❑ Elaboration d'une stratégie finance climatique (GCF).
- ❑ Mise en place d'une plate forme de dialogue structuré autour de l'AND du GCF pour une meilleure mobilisation des financements à travers le Secteur Privé.
- ❑ Mise place une Commission Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (CNLCC).
- ❑ Elaboration de textes relatif au Comité Interministériel de la Finance Climatique.

5- OBSTACLES

- ❑ Manque d'outil national de suivi des actions climatiques (IGES, Atténuation, Adaptation,).
- ❑ Manque d'expertise technique sur les options disponibles (IGES, Atténuation, Adaptation,) et de personnel qualifié indisponibles au niveau national..
- ❑ Insuffisance du personnel qualifié en ingénierie de mobilisation de la finance climatique.
- ❑ Insuffisance du personnel qualifié en montage de projet structurants.
- ❑ Difficulté d'accès aux mécanisme financiers et à la ressources financière.
- ❑ Manque d'intégration des changements climatiques dans les politiques sectorielles.
- ❑ Incompatibilité entre les programmes de développement de lutte contre les CC et les priorités du Plan National de Développement.

5- OBSTACLES

- ❑ Manque de sensibilisation des leaders politiques sur l'importance de la lutte contre les CC (IGES, Atténuation, Adaptation, Vulnérabilité, finance climatique, transfert de technologie, MRV,)
- ❑ Insuffisance d'implication du secteur privé.
- ❑ Insuffisance d'arrangement institutionnel adéquat pour la durabilité de la lutte contre les CC.
- ❑ Manque de mobilisation des fonds domestiques par la création de fonds carbone et de la fiscalité environnementale (CC).
- ❑ Insuffisance de renforcement des capacités techniques dans les thématiques en lien avec les CC (IGES, Atténuation, Adaptation, Vulnérabilité, finance climatique, transfert de technologie, MRV ...).

